

Registre du Label Bas Carbone

## GCF/CFBL n° 57 - Saint-Martin-Sepert (19)



Référence externe

ds 8306794



Méthode

Boisement



Date de labellisation

11-10-2022 11:45:06



Région administrative

Nouvelle-Aquitaine



Pourcentage de financement

13,89%



Statut

✓ QUALIFIÉ



Total des crédits potentiels

720



Total des crédits vérifiés



Statut de publication

Publié



Dernière mise à jour

22-04-2026 18:45:11

Type

Projet individuel

Créé le

30-03-2022 15:14:08

### Description succincte

Projet de boisement de 2,2 ha de terres agricoles délaissées. L'objectif est de valoriser cette parcelle avec la plantation de feuillus pour la production de bois d'œuvre et une sylviculture respectueuse de la biodiversité. La parcelle sera plantée en chêne rouge. L'installation de cette essence viendra favoriser la diversification du milieu et l'adaptation au changement climatique de la propriété.

## Liste des co-bénéfices

Type	Signification de la valeur	Valeur actuelle
socio-économique	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	29
Biodiversité	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	25
préservation des sols	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	50
eau	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	

## Liste des essences

Essence
Chêne rouge d'Amérique

## Types de crédits carbone

Type	Crédits à vérifier (en tCO <sub>2</sub> éq)
Stockage sol et biomasse	636
Stockage produits	9
Substitution	75

## Déclarations de financement

Financier	% financé	Site
ARAMINE	13,89	<a href="https://aramine.com/fr/">https://aramine.com/fr/</a>